

BO n°31 du 30 juillet 2020 pages 84-85

Repères annuels de programmation	Démarches et contenus d'enseignement
<p>Thème 1 L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Civils et militaires dans la Première Guerre mondiale. - Démocraties fragilisées et expériences totalitaires dans l'Europe de l'entre-deux-guerres. - La Deuxième Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement. - La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance. 	<p>La classe de 3^e donne aux élèves les clefs de compréhension du monde contemporain. Elle permet de montrer l'ampleur des crises que les sociétés françaises, européennes et mondiales ont traversées, mais aussi les mutations sociales et politiques que cela a pu engendrer.</p> <p>En mobilisant les civils aussi bien que les militaires, la Grande Guerre met à l'épreuve la cohésion des sociétés et fragilise durablement des régimes en place. Combattants et civils subissent des violences extrêmes, dont témoigne particulièrement le génocide des Arméniens en 1915. En Russie, la guerre totale installe les conditions de la révolution bolchevique, le communisme soviétique stalinien s'établit au cours des années 1920.</p> <p>Après la paix de Versailles puis la Grande Dépression, le régime nazi s'impose et noue des alliances. L'expérience politique française du Front Populaire se déroule dans ce cadre marqué par une montée des périls.</p> <p>Violence de masse et anéantissement caractérisent la Deuxième Guerre mondiale, conflit aux dimensions planétaires. Les génocides des Juifs et des Tziganes ainsi que la persécution d'autres minorités sont étudiés.</p> <p>À l'échelle européenne comme à l'échelle française, les résistances s'opposent à l'occupation nazie et à la collaboration. Dans le contexte du choc de la défaite de 1940, la Résistance militaire et civile agit contre le régime de Vichy négateur des valeurs républicaines.</p>

Précisions liminaires	2
Préacquis :	2
Matériel nécessaire :	2
Lancement de la séquence :	2
Déroulement de la séquence	3
I. Quels sont les phases, acteurs et lieux de la guerre ?	3
II. Pourquoi peut-on dire que ce conflit a été un affrontement idéologique ?	3
Mise au point scientifique : Le sort des tziganes	4
1. Glossaire	4
2. Les Tziganes dans l'idéologie nazie	5
Mise au point scientifique : le centre de mise à mort de Belzec	7
IV. Quelles ont été les réactions face à l'occupation allemande en France ?	7
Conclusion : Qu'est-ce qu'une guerre d'anéantissement ?	8
Bibliographie et sitographie	9

Précisions liminaires

Nous avons fait le choix de réaliser cette séquence sous la forme d'un plan de travail. Cette démarche présente deux avantages :

- Développer l'autonomie des élèves
- Avoir une meilleure gestion du temps sur le niveau 3^e, notamment sur une séquence sur laquelle nous avons tendance à nous étendre en tant qu'enseignants.

Problématique : Pourquoi la Deuxième Guerre mondiale est-elle une guerre d'anéantissement ?

Préacquis : Il s'agit du premier thème d'histoire de l'année de troisième. Les élèves ont déjà abordé les notions suivantes : guerre totale / génocide / idéologie / totalitarisme / antisémitisme.

Matériel nécessaire : ordinateurs + casques pour les élèves. Manuel *Histoire-Géographie 3^e*, Nathan, 2016.

Lancement de la séquence :

- Il faudra au préalable préciser aux élèves que **tout sera déposé sur l'ENT** (pour faciliter la lecture des documents proposés).
- **Les élèves ont 7 heures** (évaluation comprise) pour terminer la séquence.
- Un fichier (diaporama avec liens hypertextes, qui peut également être transformé en pdf) constituera un guide pour que les élèves évoluent librement dans la séquence. Il ne faudra pas que les élèves utilisent les flèches du clavier ni qu'ils cliquent sur les flèches de la visionneuse powerpoint du navigateur pour passer d'une diapositive à l'autre. **La navigation dans ce fichier se fera uniquement par les liens proposés.**
- A distribuer aux élèves :
 - o Le « plan de vol » de la séquence.
 - o Les fiches des différentes parties du chapitre. Il sera également possible de laisser les élèves libres d'aller chercher les documents dont ils ont besoin.

Déroulement de la séquence

Les élèves sont contraints d'effectuer la première partie en premier. Par la suite, ils aborderont les différentes thématiques dans l'ordre qu'ils choisiront.

Pour chaque partie nous proposons un étayage afin d'accompagner les élèves selon leurs besoins.

Lors des séances, un retour sur les avancées et difficultés sera effectué par le professeur avec les groupes et/ou élèves (selon les modalités choisies par les élèves : travail effectué seul, en binôme ou en groupe). Les élèves devront également s'autoévaluer à l'aide d'un bilan de compétences et/ou de connaissances fournis sur le « plan de vol ».

I. Quels sont les phases, acteurs et lieux de la guerre ?

Compétences du S4C :

- Se repérer dans le temps et l'espace (domaine 5)

Démarche :

Les élèves remplissent une frise avec les principaux événements du conflit. A l'issue de ce travail et lorsqu'ils se sentent prêts à le faire (travail de mémorisation nécessaire), ils peuvent s'évaluer via un QCM déposé sur l'ENT. A cette occasion, le professeur pourra s'assurer de la bonne compréhension et mémorisation des phases de la guerre.

La cartographie de la France dans la guerre pourra être effectuée ou terminée à la maison.

Différenciation : s'ils cliquent sur l'aide, les élèves seront guidés par un jeu de questions à partir des extraits vidéos. Les cartes proposées sont issues du manuel *Histoire-Géographie 3^e*, Nathan, 2016.

II. Pourquoi peut-on dire que ce conflit a été un affrontement idéologique ?

Compétences du S4C :

- Comprendre et analyser un document (extraire des informations pertinentes pour répondre à une question portant sur plusieurs documents, les classer, les hiérarchiser) (domaines 1 et 2)
- Pratiquer différents langages (domaine 1)

Démarche :

Pour cette partie, les élèves sont amenés à réaliser une production graphique ou un tableau. Ils pourront alors découper des documents afin d'effectuer leur travail.

Différenciation : Un nuage de mots permettra aux élèves de remobiliser ce qu'il est nécessaire de relever lorsqu'on étudie une bataille en histoire : dates, acteurs, phases, objectifs, conditions de combat, bilan.

Pourquoi peut-on dire que des populations ont été victimes d'un génocide durant la Deuxième Guerre mondiale ?

Compétences du S4C :

- Comprendre et analyser un document (extraire des informations pertinentes pour répondre à une question portant sur plusieurs documents, les classer, les hiérarchiser) (domaines 1 et 2)
- Pratiquer différents langages (écrire pour construire sa pensée) (domaines 1 et 2)
- Reasonner (domaines 1 et 2)

Démarche :

Pour cette partie, les élèves sont amenés à rédiger un texte sur le génocide des Juifs à partir des différents documents figurant sur leur fiche de travail et le powerpoint. Une carte de l'Europe occupée et des « méthodes d'extermination » permet d'abord une entrée synthétique dans le sujet. Les documents ensuite proposés abordent les fusillades à l'Est à partir de l'exemple du massacre de Lubny, la ghettoïsation puis les

centres de mise à mort en s'appuyant sur l'exemple de Belzec généralement peu étudié dans les manuels scolaires.

Le génocide des Tziganes est introduit à l'aide d'un tableau chiffré présentant le nombre des victimes juives et tziganes pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Cette question peut faire l'objet d'un approfondissement de la part des élèves grâce à deux documents de Ceija Stojka disponibles sur le powerpoint (Il sera alors possible de proposer un parcours d'histoire des arts pour une œuvre).

Le bilan de connaissances concluant cette fiche de travail incite les élèves à présenter en quelques lignes ce qu'ils ont retenu des génocides des Juifs **et** des Tziganes, à l'issue de cette séance.

Différenciation : une aide pour analyser et comprendre la photographie de Johannes Hähle sur le massacre de Lubny est accessible dans le powerpoint. Cet étayage s'appuie sur l'intervention de Christophe Tarricone : *Les Images de la Shoah* lors de l'Université d'été du Mémorial de la Shoah de juillet 2019.

Mise au point scientifique : Le sort des tziganes

1. Glossaire

Bohémien

Nom attribué aux Tziganes en Europe occidentale. Apparue au XV^e siècle quand des chefs tziganes circulaient avec les lettres de protection de Sigismond, roi de Bohême et souverain du Luxembourg.

Gens du voyage

Statut administratif français apparu pour la première fois en 1969. Sont gens du voyage les personnes réunissant quatre critères, selon la loi du 3 janvier 1969 et celle du 5 juillet 2000 (Loi Besson). Deux critères exclusifs : les gens du voyage sont de nationalité française et ils logent de façon permanente dans un véhicule, une remorque ou tout autre abri mobile (loi Besson).

Deux critères alternatifs (influençant le titre de transport) : les gens du voyage exercent ou n'exercent pas d'activité ambulante ; ils peuvent ou ne peuvent pas justifier de ressources régulières. Les gens du voyage sont les seuls citoyens français à posséder un titre spécial de circulation qu'ils doivent faire viser régulièrement. La révision de ce statut très discriminatoire est présentée comme une préoccupation régulière des parlementaires, sans que rien ne soit fait pour légiférer en ce sens.

Gitan

Terme issu de l'espagnol « *egyptano* » ou *gitano* - qui signifie « Egyptien » et renvoie à l'origine longtemps supposée égyptienne des Tziganes. Il désigne les groupes tziganes de la péninsule Ibérique qui, entre eux s'appellent les *Kalé* (les « noirs »).

Gypsy

Mot anglais globalisant qui renvoie à l'origine égyptienne longtemps supposée des Tziganes. Il a le même sens que « tzigane » et englobe de façon mal définie plusieurs groupes ethniques ainsi que les *Travellers*.

Manouche

Mot de la langue romani qui signifie « homme vrai », En France, il est un ethnonyme du mot Sinti. Souvent utilisé de façon péjorative par les non-Tziganes, il est employé comme un terme générique synonyme de Bohémiens ou de Romanichels, ignorant l'identité réelle des concernés.

Porajmos (littéralement « dévorer »). Voir *Samudaripen*.

Rom

Ce mot, qui signifie « homme marié » en langue romani, désigne les Tsiganes d'Europe centrale et orientale. Depuis le premier congrès international des Roms à Londres en 1971, et plus encore depuis la chute des États communistes dans les années 1990, ce terme tend à s'imposer en remplacement du mot « tsigane ».

Romanichel

Terme issu d'une déformation du romani qui désigne les Tsiganes ou toute population apparentée en Europe occidentale, et comporte une forte connotation péjorative.

Samudaripen

Nom donné au génocide Tsigane. Ce mot est préféré à *Porajmos* dont le sens peut signifier « viol » dans certains dialectes roms.

Sinto (Sinti)

Tsiganes d'Europe occidentale, d'Allemagne, d'Italie et de l'est de la France en particulier, issus des premières migrations balkaniques, les Sinti se divisent en plusieurs sous-groupes (sinto-manouche, sinto-piémontais). Beaucoup sont encore « voyageurs » ou itinérants aujourd'hui.

Tsigane

Issu du grec médiéval *athingani* (intouchables), le mot « tsigane » est employé pour désigner l'ensemble des populations d'abord regroupées dans les Balkans, puis qui ont migré vers l'Ouest à partir du XV^e siècle. Il réunit des populations jugées indésirables, nomades ou ethniquement identifiées indépendamment de leurs différences, de leurs parcours de leur histoire : les *Zigeuner* en Allemagne, les *Tigani* en Roumanie, les *Zingaro* en Italie ou les *Cigano* au Portugal... Le terme « tsigane » a une connotation péjorative en Europe centrale et orientale. En Europe occidentale, il a longtemps servi à réunir des populations d'indésirables (comme les *Zigeuner* sous le III^e Reich). Associé aux mythes et aux mystères, ce mot reste très flou et très connoté même si, aujourd'hui, des stéréotypes plus positifs l'accompagnent lorsqu'il est employé comme adjectif, notamment en France : musique tsigane, fêtes tsiganes ou encore ambiance tsigane. Le mot « rom », plus identifié du point de vue ethnique, a tendance à le remplacer pour englober diverses populations dans un projet politique.

2. Les Tsiganes dans l'idéologie nazie

En 1939 puis en 1940, les tentatives pour déporter tous les Tsiganes du Reich vers l'Est ont échoué. 2 500 Tsiganes allemands et 5 000 Autrichiens ont été envoyés au Gouvernement général de Pologne (1940) et dans le Warthegau (1941) mais la plupart des Tsiganes continuent à vivre dans les lieux où ils ont été astreints à résider au début de la guerre.

a. La préservation des Tsiganes racialement purs

8 décembre 1938 : Décret de lutte contre la « peste tsigane ». Les Tsiganes racialement purs et les Mischlinge doivent être traités différemment. Certains nazis ont avancé l'idée que les origines indiennes des Tsiganes et l'origine de leur langue apparentée au sanskrit, permettaient de considérer les Tsiganes comme aryens. Ces arguments ont été rejetés par Ritter. Himmler en revanche était très intéressé par la question des origines aryennes des peuples germaniques. Les Tsiganes « purs » le fascinaient donc et en 1942, il a ordonné que de nouvelles recherches soient entreprises.

12 mars 1939 : conférence de Walther Wüst (spécialiste des langues indo-germaniques) sur « Les premiers temps allemands et l'histoire intellectuelle aryenne ». Wüst y avance l'idée que les contes de fées Tsiganes sont racontés dans une langue « indo-aryenne » et manifestent une « pensée aryenne pure ». Cela forge l'opinion d'Himmler au sujet des Tsiganes purs : ils descendent du peuple indo-germanique primitif ou du moins leurs sont étroitement liés.

20 avril 1942 : après une conversation téléphonique avec Heydrich, Himmler note dans un journal « pas d'anéantissement des Tsiganes ». Cela reflète l'attitude générale de Himmler envers les Tsiganes allemands.

16 septembre 1942 : Himmler ordonne à l'*Abnenerbe* (institut de recherche qui avait pour but d'étudier l'esprit et l'héritage de la race nordique indo-germanique) d'établir un contact plus étroit et très positif avec les Tsiganes vivant encore en Allemagne afin d'étudier leur langue et de s'informer de leurs coutumes.

13 octobre 1942 : Himmler ordonne que les Tsiganes racialement purs soient autorisés à une certaine liberté de mouvement dans une zone déterminée. Les Zigeunermischlinge (Tsiganes de sang-mêlé), qui du point de vue des Tsiganes sont de bons Mischlinge, doivent être renvoyés dans des clans tsiganes Sinti racialement purs. S'ils demandent à appartenir à un clan racialement pur et que celui-ci n'y voit pas d'objection, ils se verront attribuer le même statut que les Tsiganes racialement purs.

L'instruction comprend également la mise en place d'un modèle de cartes d'identité, remis aux porte-parole des communautés. Les Tsiganes et Sinti doivent s'abstenir de tout rapport sexuel avec ceux de sang allemand ou avec les Tsiganes de sang-mêlé.

Bormann, chef de la chancellerie du parti, ne comprend pas cet ordre qu'il juge être en rupture avec les mesures prises pour éradiquer la « peste tsigane ». Qui plus est, accorder des privilèges spéciaux à une partie seulement de ce groupe méprisé de parias sociaux ne saurait être une idée populaire.

b. Le décret d'Auschwitz

16 décembre 1942 : Himmler publie le décret d'Auschwitz. 13 000 Tsiganes allemands, considérés comme inférieurs car de « sang-mêlé », sont déportés vers Auschwitz. La déportation massive commence en mars 1943.

29 janvier 1943 : des détails sont apportés pour préciser la déportation prévue. Les Tsiganes des Balkans, les Tsiganes de sang-mêlé et les Roms doivent être sélectionnés pour une « détention préventive » et envoyés en camp de concentration. Sont exemptés de déportation :

1. Les Sintis et Lalleri
2. Les Tsiganes de sang-mêlés qui ont rejoint le groupe des racialement purs, suite au décret du 13 octobre 1942.
3. Les Tsiganes mariés à des personnes de sang allemand.
4. Les Tsiganes socialement adaptés, qui ont un travail régulier et une résidence permanente.
5. Les Tsiganes qui ont été exemptés de la réglementation pour les Tsiganes par les autorités.
6. Les Tsiganes qui sont encore en service militaire ou qui ont été démobilisés après avoir été blessés ou suite à une décoration (pendant la Seconde Guerre mondiale).
7. Les Tsiganes contribuant à l'effort de guerre.
8. Le conjoint et les enfants mineurs des Tsiganes énumérés dans les catégories 3-7 9.
9. Les Tsiganes qui pourraient prouver leur nationalité étrangère.

A l'exception des racialement purs, tous les exemptés de déportation de plus de 12 ans doivent consentir à la stérilisation. En cas de refus, l'internement en camp de concentration est prévu.

c. La déportation

Les informations sont lacunaires.

Quelques exemples cependant :

- Giese : 25 Tsiganes de sang-mêlé. 14 sont déportés à Auschwitz, les autres sont exemptés.
- Munich : environ 200 Tsiganes. Ils étaient presque tous sédentarisés et aisés. Pourtant, à partir du 8 mars, 141 personnes sont arrêtées.
- Oldenbourg : 94 Tsiganes. Protégés par la population catholique. Seuls 4 sont déportés.

Parmi ceux qui s'opposent à la déportation, on trouve notamment les employeurs (pénurie de main d'œuvre). Dans de nombreux cas, la déportation s'est caractérisée par une cruauté considérable. Depuis mai 1940, il était pourtant prévu d'exempter les personnes fragiles de plus de 70 ans, les femmes enceintes de 7 mois... mais cela n'a pas été le cas.

A la déportation s'ajoute la spoliation des biens des Tsiganes. A Berlin, on note l'arrestation de 252 Tsiganes et la confiscation de 12 951,39 Reichsmarks. Les propriétaires berlinois ont fait pression pour réclamer le paiement des loyers dus par les Tsiganes déportés et pour obtenir le retrait de leurs meubles afin de pouvoir louer à nouveau. La disparition brutale des Tsiganes a été constatée mais aucune inquiétude n'a été signalée quant à leur sort. Les « Tsiganes socialement adaptés » ont peut-être été exemptés pour empêcher toute réaction indésirable de la population.

d. L'impact du décret d'Auschwitz sur les Tsiganes du Reich

Novembre 1942 : les nazis estiment qu'il y a 28627 Tsiganes dans le Reich (Allemagne et Autriche).

A partir de mars 1943, plus de 13 000 Tsiganes allemands et autrichiens sont déportés à Auschwitz. Beaucoup des Tsiganes exemptés sont contraints à la stérilisation.

Selon le registre officiel du camp tzigane d'Auschwitz (qui a été enterré par des prisonniers et récupéré après la guerre), 13 080 Tsiganes d'Allemagne et d'Autriche sont arrivés à Auschwitz. Cela signifie qu'environ 15 000 Tsiganes sont restés vivre dans le Reich. Pourtant, ces chiffres ne sont pas totalement fiables. Les registres déterrés en 1949 étaient très humides et certaines pages étaient gravement endommagées ou illisibles. Le nombre de déportés peut donc avoir été plus élevé.

Voir aussi le compte-rendu de la [conférence d'Alban Perrin](#) tenue à Angers en janvier 2018.

[Mise au point scientifique : le centre de mise à mort de Belzec](#)

Voir le compte-rendu de la [conférence de Florent Brayard](#) tenue à Angers le 10 janvier 2017.

IV. Quelles ont été les réactions face à l'occupation allemande en France ?

Compétences du S4C :

- Comprendre et analyser un document (extraire des informations pertinentes pour répondre à une question portant sur plusieurs documents, les classer, les hiérarchiser) (domaines 1 et 2)
- Pratiquer différents langages (réaliser une production graphique : une carte mentale) (domaines 1 et 2)

Démarche :

Pour cette partie, les élèves sont d'abord amenés à remobiliser leurs connaissances sur la défaite de la France en juin 1940, acquises lors de l'introduction de la séquence (frise chronologique et carte) à l'aide d'un QCM intitulé « la France dans la guerre ».

A partir d'un corpus documentaire sur le régime de Vichy, la collaboration et la Résistance, ils réalisent une carte mentale permettant de répondre à la problématique posée.

Différenciation :

- Un premier étayage est proposé aux élèves avec une série de questions pouvant guider leur réflexion.
- Une aide pour analyser et comprendre l'affiche de propagande : *La Révolution Nationale*, de R. Vachet, est par ailleurs mise à leur disposition.
- La question de la Résistance peut enfin faire l'objet d'un approfondissement de la part des élèves grâce à deux documents illustrant la résistance européenne en Yougoslavie et en Pologne disponibles sur le Powerpoint.

Conclusion : Qu'est-ce qu'une guerre d'anéantissement ?

Compétences du S4C :

- Pratiquer différents langages (écrire pour construire sa pensée) (domaines 1 et 2)
- Raisonner (domaines 1 et 2)

Démarche :

Dans cette partie, les élèves effectuent un retour sur l'ensemble de leur travail en répondant à la problématique posée au début de la séquence :

Pourquoi peut-on dire que la Deuxième Guerre mondiale est une guerre d'anéantissement ?

Deux productions leur sont proposées : la rédaction d'un développement construit ou une production graphique avec l'aide de la facilitation graphique.

Pour organiser ces productions, les élèves sont d'abord amenés à compléter un schéma-bilan : détruire ou dominer des Etats, des villes/tuer en masse/imposer une conception du monde, à partir des exemples étudiés au cours de la séquence.

Différenciation :

- Trois itinéraires avec un niveau de difficulté différent sont proposés pour la rédaction du développement construit :

- Niveau 1 : rédaction d'une partie du texte seulement à partir d'une des cases du schéma.
- Niveau 2 : rédaction de l'ensemble du développement construit en trois parties sans introduction ni conclusion.
- Niveau 3 : rédaction de l'ensemble du développement construit en trois parties, avec introduction et conclusion, connecteurs logiques, respect des règles de structuration d'un paragraphe.

- Une aide est aussi fournie aux élèves qui choisissent de réaliser une production graphique : un dictionnaire visuel édité par le LIPE (Laboratoire d'innovation pédagogique sur l'Europe) est mis à leur disposition dans le Powerpoint.

Bibliographie et sitographie

La Shoah

- Georges Bensoussan, *Atlas de la Shoah, La mise à mort des Juifs d'Europe, 1939-1945*, 2021

Les fusillades à l'Est

- <http://www.yahadmap.org/#map/>

Carte de synthèse très riche issue du travail de l'équipe de Patrick Desbois.

Le centre de mise à mort de Belzec

- Kuwalek Robert, *Belzec, le premier centre de mise à mort*, 2013

Monographie d'un historien polonais sur le centre de mise à mort.

La question des tsiganes

- Guenter Lewy, *The Nazi Persecution of the Gypsies*, 2003

Seule grande monographie sur le sujet.

- Delépine Samuel, *Atlas des Tsiganes, Les dessous de la question rom*, (2^e édition), 2016

Permet une clarification des termes employés (tsiganes, sintis, roms, gitans...).

La facilitation graphique

- <https://www.lipe-europe.eu/>
- https://continuite-pedago.canoprof.fr/eleve/Fiches_Pratiques_ressources_outils_enseignants/Decouvrir_sketchnote/
- Lebelle Bernard, Lagane Guillaume, Gros Nicolas, *1400 dessins, croquis, pictos, crobards... au service de vos idées !*, 2015